

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

surface d'emprise au sol [m ²]	LOT / ILOT		surface de lot / iot [ares]	
	min.	max.	min.	max.
surface scellée du sol [m ²]	max.		min.	max.
type de toiture	max.	min.	max.	
type, disposition et nombre des constructions				nombre de niveaux
				hauteur de construction [m]

LEGENDE

FOND DE PLAN

Extrait du Plan cadastral © Origine: Administration du cadastre et de la topographie. Droits réservés à l'Etat du Grand Duché de Luxembourg

Origine: Bureau de Géomètres Officiels GEOCAD

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Levé topographique Plan n° (ind.) 11314-01. © Origine: Bureau de Géomètres Officiels GEOCAD

Délimitation du PAP et des zones du PAG

Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

terrain existant

terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ... nombre de niveau pleins

+1, 2, ...R nombre d'étages en retrait

+1, 2, ...C nombre de niveaux sous combles

+1, 2, ...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions:

hc-x hauteur à la corniche de x mètres

ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres

hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombres des constructions

oc constructions en ordre non contigu

x-mi maisons isolées

x-mj maisons jumelées

x-mb maisons en bande

Types et nombres de logements

x-u logements de type unifamilial

x-b logements de type bifamilial

x-c logements de type collectif

Formes des Toitures

orientation du faîte

tp toiture plate

tx(y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison

tm toiture mansardée

Servitudes

servitude de type urbanistique

servitude écologique

servitude de passage

élément bâti ou naturel à sauvegarder

Données à titre impératif

accès véhicules motorisés

zone pour l'accès véhicules motorisés

Gabarits des immeubles (plan/coupes)

alignement obligatoire pour construction destinées au séjour prolongé

limites de surfaces constructibles pour construction destinées au séjour prolongé

alignement obligatoire pour dépendances

limites de surfaces constructibles pour dépendances

limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines

limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / iots

lot projeté

lot iot projeté

terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions:

min x% pourcentage minimal en surface construite à dédié au logement par construction

x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction

x% y% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logements par construction

Espaces extérieurs privés et public

EVp espace vert privé

EVu espace vert public

AOJ aire de jeux ouverte et public

espace extérieure pouvant être scellée

voie de circulation motorisée

espace pouvant être dédié au stationnement

chemin piéton / piste cyclable / zone piéton

voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

voie de circulation / espace vert

Plantations et murets

arbre à moyenne ou haute tige projeté

arbre à moyenne ou haute tige à conserver

haie projeté

haie à conserver

mur projeté

mur à conserver

rétenion à ciel ouvert pour eaux pluviales

canalisation pour eaux pluviales

canalisation pour eaux usées

fossé ouvert pour eaux pluviales

bâtiment existant

éclairage public

limitation de passage

ST R stationnement résidentiel

ST P stationnement public

Tri D tri des déchets

B Elect borne électrique pour recharger des vélos et voitures

limites de terrasses constructibles

Espace externe au PAP à aménager

Construction existante à démolir

Référence: 17985/29C

Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 04/09/2017

Le Ministre de l'Intérieur

Dan Kersch

Réf: N° 17985/29C

Le présent document fait partie de l'avis de la Cellule d'évaluation émis dans sa séance du 27 avril 2017

Ind.	Date	Objet de la révision	Par	Appr.
A	09.02.217	Anpassungen gem. Schreiben vom 18.01.2017 Büro "zimplan"		

Projet: **PAP "Sentier de l'église" à Schuttrange**

ENTRÉ LE: 07 MARS 2017

Adresse chantier: 10, sentier de l'église à Schuttrange

Maître d'ouvrage: M. Robert Smit, 10, sentier de l'église à Schuttrange

Stade: Demande d'autorisation

Type de document: Plan d'aménagement particulier

Localisation: Partie graphique

Référence: 1615-A1-40-0000

Format: A1

Echelle: 1/500, 1/250, sans éch.

Date: 18/11/2016

Par: SV

Plan N°: 1615-A1-40-0000

Indice: A

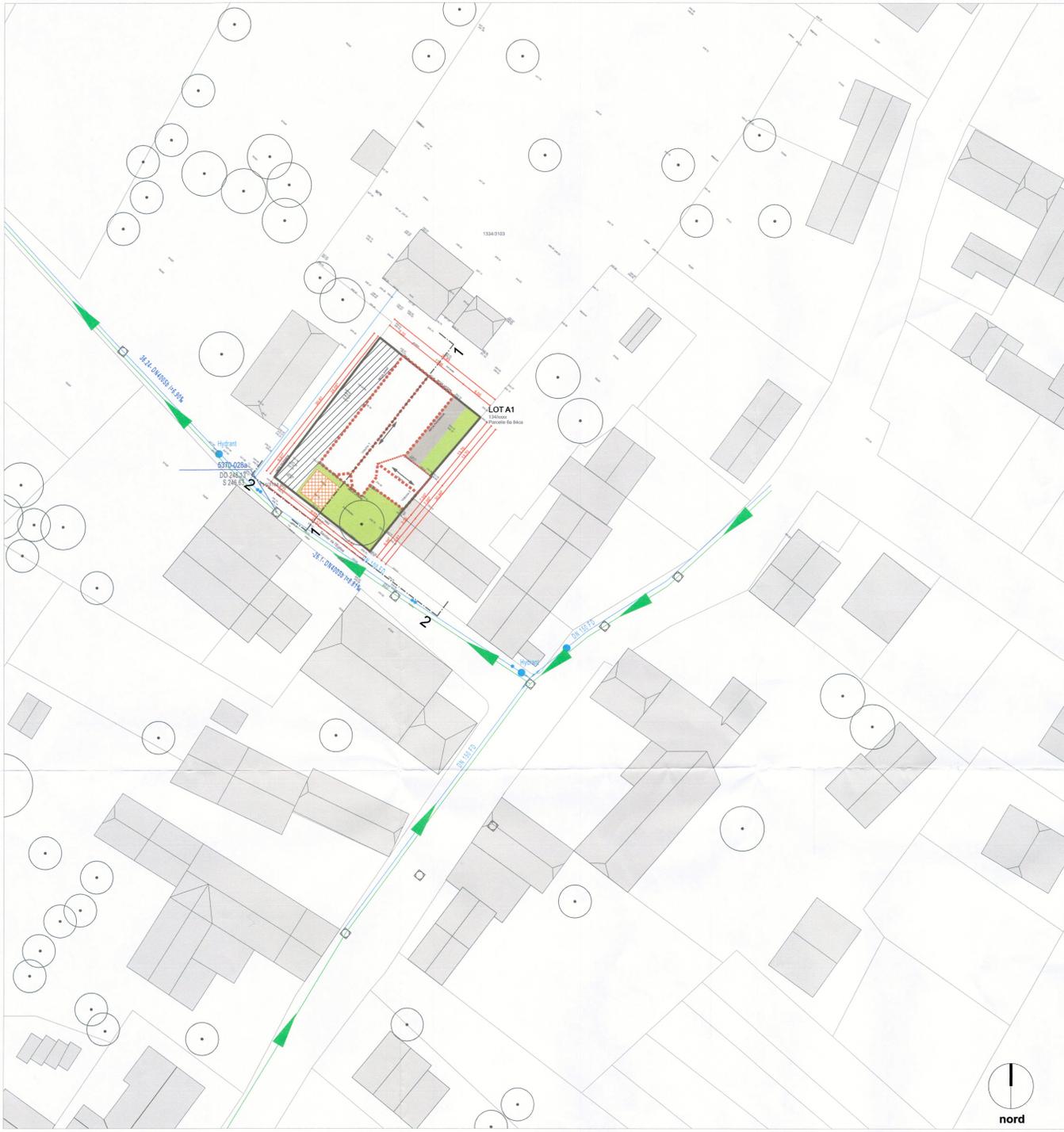
Etabli par: team bureau d'architecture

team 31 | RODESCH | WEYLAND

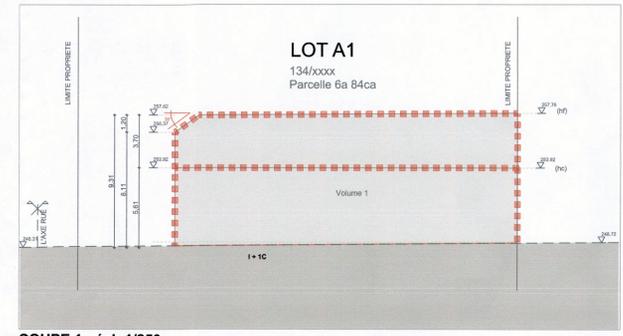
31, rue d'Oradour | T. 25 28 56 | info@team31.lu

L-2266 Luxembourg | F. 25 26 57 | www.team31.lu

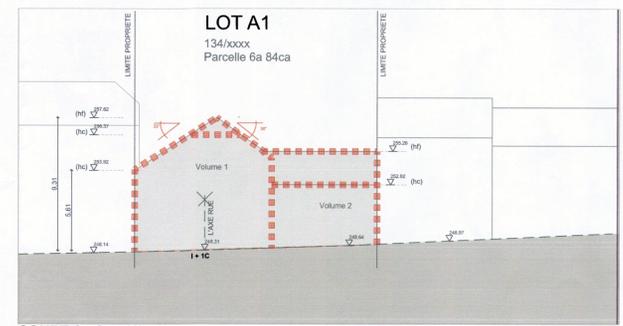
Plan de principe, sous réserve de la confirmation des limites de parcelles par l'administration du cadastre & topographie. Chaque révision annule et remplace les plans précédents. Toutes les dimensions des parties structurelles ou techniques sont à reprendre sur les plans des bureaux d'études. Toutes les cotes sont à contrôler par l'entreprise sur chantier. Toute différence est à signaler à l'architecte.



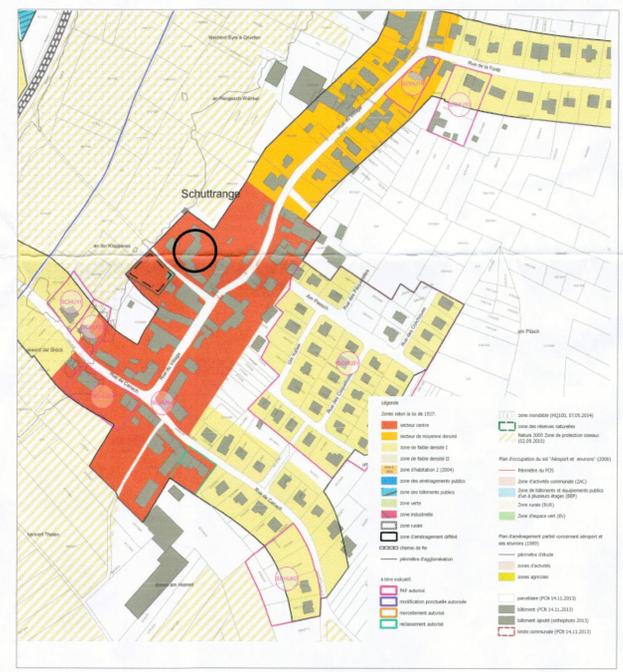
VUE EN PLAN - éch 1/500



COUPE 1 - éch 1/250

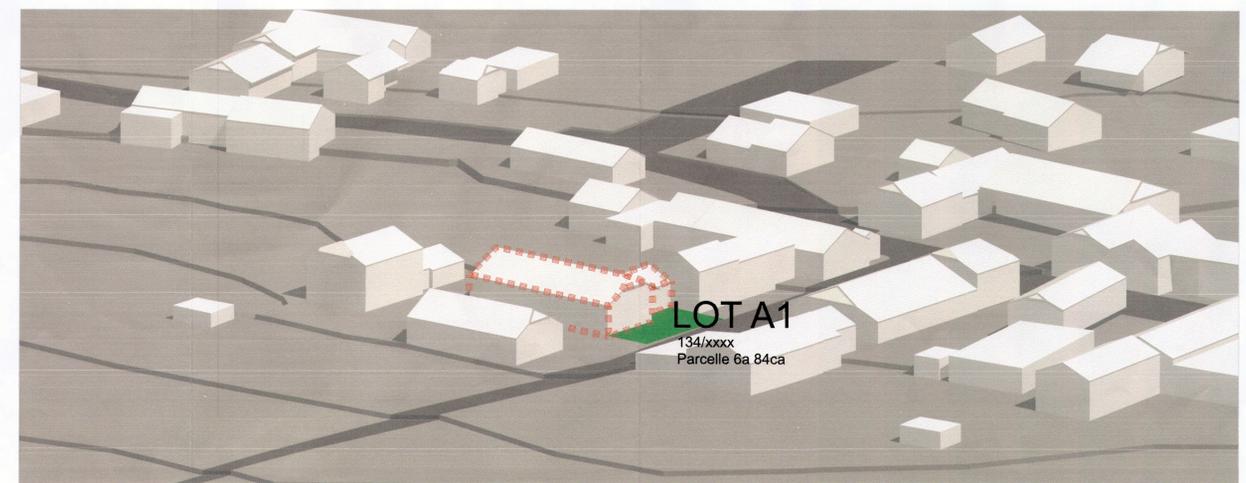


COUPE 2 - éch 1/250



Extrait PAG Schuttrange

LOT A1 PAP		6a 84ca	
280.00m ²	313.42m ²	280.00m ²	626.84m ²
532.00m ²	1 mi	1u	1u
t3> 33 < 36°	(hf) 9,50m	I + 1C	I + 1C
t2> 33° < 36°	(hc) 5,70m		



REPRÉSENTATION AXONOMÉTRIQUE